



LEN POIRIER
National Secretary-Treasurer
Secrétaire-trésorier national

LANA PAYNE
National President
Présidente nationale

DANIEL CLOUTIER
Quebec Director
Directeur québécois

Le 8 décembre 2022

Par courriel

L'honorable Blaine Higgs
Premier ministre du Nouveau-Brunswick
Chancery Place, case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada E3B 5H1

Objet : Le projet de loi 23 et l'attaque contre les travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Premier ministre Higgs,

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part des inquiétudes d'Unifor concernant le projet de loi 23, la *Loi modifiant la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*. Nous estimons que le projet de loi 23 est une attaque contre l'ensemble des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick, tant dans le secteur public que le secteur privé, et Unifor et ses alliés demandent respectueusement à votre gouvernement d'abandonner le projet de loi immédiatement.

La population du Nouveau-Brunswick doit faire face à une série de crises en croissance : le système de santé est au bord de l'effondrement, le système d'éducation connaît des difficultés, et la montée en flèche du coût de la vie complique la vie des travailleuses et travailleurs qui peinent à joindre les deux bouts.

Unifor est le plus grand syndicat du secteur privé au Canada, représentant plus de 315 000 travailleuses et travailleurs dans tous les grands secteurs de l'économie canadienne. Notre syndicat représente près de 7 000 membres au Nouveau-Brunswick qui travaillent pour des entreprises comme J.D. Irving, Bell Canada, Old Dutch Foods, Loblaws, Hilton Hotels et AV Nackawic Inc. Ces bons emplois syndiqués font partie intégrante de l'économie du Nouveau-Brunswick, et nos membres travaillent fort pour soutenir leur famille et leur communauté.

Bien que nos membres du Nouveau-Brunswick travaillent surtout dans le secteur privé, nous savons parfaitement que les travailleuses et travailleurs du secteur public jouent un rôle crucial dans la province. Le personnel enseignant et infirmier ainsi que les

1/...

travailleuses et travailleurs du gouvernement contribuent à l'éducation de nos enfants, à notre sécurité et à notre santé, ainsi qu'à la prestation d'importants services sociaux. Bref, sans les travailleuses et travailleurs du secteur public, la province du Nouveau-Brunswick et son économie seraient paralysées.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons été si étonnés et consternés lorsque le ministre Holder a déposé le projet de loi 23 à l'Assemblée législative il y a quelques semaines à peine. Le projet de loi 23 représente un affaiblissement inutile et mal conçu des droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs du secteur public au Nouveau-Brunswick.

En mai 2021, Unifor a publié un document de discussion intitulé [Le bien-fondé d'une loi anti-briseurs de grève au Canada](#). Dans ce document, nous avons fait valoir qu'une loi anti-briseurs de grève forte et équitable, qui interdit le recours à des briseurs de grève pendant les grèves et les lock-out légaux, contribuerait à abrégier les conflits de travail, à créer des milieux de travail plus sécuritaires, et à affaiblir les lignes de piquetage acrimonieuses et conflictuelles. Si nous sommes encouragés que le gouvernement fédéral propose une loi qui contribuera à promouvoir des relations de travail normalisées, nous sommes profondément préoccupés par la tentative du gouvernement du Nouveau-Brunswick de nous faire revenir en arrière.

Le meilleur endroit pour régler les conflits de travail est la table de négociation, où les deux parties négocient de bonne foi dans le but commun de conclure une entente équitable. Le projet de loi 23 fera pencher la balance en faveur de l'employeur, dans ce cas le gouvernement provincial, et ce déséquilibre délibéré entraînera invariablement une hausse des conflits de travail et des perturbations.

Le secteur public du Nouveau-Brunswick est aux prises avec une grave pénurie de main-d'œuvre, et la dégradation de ces conditions de travail qui ébranlent les normes du travail ne fera qu'aggraver le problème. Le gouvernement provincial devrait plutôt investir dans le secteur public et améliorer la qualité des emplois du secteur public, une stratégie qui améliorerait les services publics offerts à la population de la province et créerait de meilleurs emplois qui attireraient les travailleuses et travailleurs et stimuleraient encore davantage l'économie provinciale.

En compagnie du reste du mouvement syndical et de nos alliés, Unifor s'est battu contre le programme défavorable aux travailleuses et travailleurs des conservateurs dans tout le pays. Plus récemment, en Ontario, nous avons célébré une double victoire : [le projet de loi 28](#), c'est-à-dire la tentative du gouvernement de Doug Ford d'invoquer la disposition de dérogation et d'imposer un contrat inférieur aux travailleuses et travailleurs du secteur de l'éducation, a été abrogé, et [le projet de loi 124](#), soit la loi du gouvernement Ford sur la compression salariale inconstitutionnelle dans le secteur public, a été renversé.

Dans les deux cas, le mouvement syndical, soutenu par nos alliés et un public profondément indigné, était prêt à faire tout ce qu'il fallait pour que justice soit rendue

2/...

pour les travailleuses et travailleurs du secteur public. Nous espérons qu'un conflit similaire pourra être évité au Nouveau-Brunswick si votre gouvernement retire immédiatement le projet de loi 23.

Les 7 000 membres d'Unifor dans la province, et en fait, nos 315 000 membres de partout au Canada, sont prêts à faire tout ce qui sera nécessaire pour soutenir notre famille, nos amis et nos voisins qui travaillent dans le secteur public au Nouveau-Brunswick.



Jennifer Murray

Directrice de la région de l'Atlantique d'Unifor

C.C.

Dirigeants des syndicats du Nouveau-Brunswick, membres de l'Assemblée législative, députés, maires de villes et autres.